

**GARANTIR un produit BIO** : Démarche adaptée aux exploitations qui souhaitent commercialiser leurs produits sur le marché local



SYSTEME PARTICIPATIF DE GARANTI AGREE AU FENUA :  
« ASSOCIATION BIOFETIA »



**LOGOS SUR LE PRODUIT BIO GARANTI PAR LE SPG:**



*NOAB : Norme Océanienne d'Agriculture Biologique*

**CERTIFIER un produit BIO** : Démarche adaptée aux exploitations qui souhaitent commercialiser leurs produits sur le marché local et également à l'export



ORGANISME CERTIFICATEUR AGREE AU FENUA :  
« BIOAGRICERT »



**LOGOS SUR LE PRODUIT BIO CERTIFIE PAR BIOAGRICERT:**

